

Fiche récapitulative

USSA22 | Hospitalité, restauration, hôtellerie : améliorer le bien-être et le confort des personnes âgées



70

Total d'heures d'enseignement



7

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Programme

Organiser un repas en salle de restauration au sein d'un établissement

Dresser une table en établissement et à domicile et maîtriser l'art du service à table

Prendre part à une démarche de soin nutritionnelle à destination d'une personne atteinte d'Alzheimer et pathologies apparentées

Assurer des repas et une aide au repas adaptés, faire face au refus alimentaire et aux problèmes de déglutition des personnes âgées

Entretenir le cadre de vie et le linge de la personne âgée en établissement et à domicile

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Objectifs

Faire vivre le rituel du repas pour assurer un service de qualité et convivial

Préparer et servir des repas de qualité et adaptés aux personnes âgées, autonomes ou dépendantes et/ou présentant des troubles cognitifs

Aménager et entretenir un lieu de vie chaleureux, adapté aux besoins de la personne âgée et entretenir le linge à domicile et en établissement

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves.

Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite